



RESOLUMENT NON

Communiqué de l'intersyndicale Douanes

La directrice générale, Mme Crocquevaille, s'efforce de nous faire intégrer les instances du Projet Stratégique Douane 2018.

A l'issue du cycle des rencontres bilatérales, l'intersyndicale, réunie le 4 avril, fait les constats suivants :

- La démarche, telle qu'elle se présente actuellement, n'est sous tendue que par le seul impératif budgétaire, incarné dans le couple « gains de productivité » / suppressions d'emploi.
- Il n'est pas envisageable, pour les organisations syndicales, de participer à un cycle de réflexion contraint (et extrêmement court), dont les bases de départ sont biaisées et les principales conclusions déjà tirées, comme l'indique le relevé de décision du comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (CIMAP) du 2 avril 2013.
- De même, il est hors de question d'entrer dans de pseudo-échanges, alors que nous n'avons aucune vision en termes de perspectives s'agissant des emplois et d'évolution des structures.
- L'ex-ministre Cahuzac avait promis début mars une « mise de côté » des fiches PSD pour repartir sur de nouvelles bases ; depuis, les ateliers avec participation (souvent obligatoire) des agents se sont poursuivis sur la base de ces mêmes fiches...

En conséquence, toutes les organisations syndicales douanières expriment ici leur refus du PSD, tel qu'il est en cours de mise en œuvre.

Quant à la question de l'accompagnement social, posée par la directrice générale, elle ne saurait être traitée par le seul niveau directionnel et sera ainsi portée au niveau politique (ministère) avant de débiter éventuellement les discussions avec la DG.

Ni les personnels, ni leurs organisations ne sont dupes de ce qui est en train de se passer. Le devenir de la DGDDI, de ses missions et de ses agents, est gravement mis en cause.

Si la défense de ceux-ci passe par une intensification du rapport de force, nous y sommes prêts.

A notre sens, l'ensemble du dossier Douane ne saurait être traité qu'en partant d'arbitrages politiques majeurs et basé sur un véritable débat public sur l'efficacité de l'intervention de la Douane en matière de contrôle de la loyauté et de la régularité des échanges, de sauvegarde et de protection des populations et de lutte contre la fraude et les trafics illicites.

Nous restons ainsi déterminés dans la conduite des Etats Généraux : divers forums locaux se tiendront au cours du mois de mai et les Etats-Généraux nationaux se dérouleront en septembre.

Le 25 avril, à son invitation, nous rencontrerons le Ministre du Budget dans cet esprit.

Paris, le 5 avril 2013